



Déclaration de l'UF CGT DIRCE au FSSSCT du 21 Novembre 2024

Combien de temps cela va t'il durer ? Combien de mort faudra t'il ? Ne sommes nous que de vulgaire cônes ? Juste bon pour servir de divertissement au conducteur s'ennuyant sur les routes !!!!

Trop c'est trop !!! Arrêtons le massacre !!!

1 accident tous les 2 jours les chiffres parlent et pourtant ils sont bien sous évalués, car nous pourrions y ajouter les quasi accidents, les incivilités qui eux aussi génèrent du stress et mal être au travail et ce sentiment permanent d'insécurité.

Les décisions judiciaires récente sont aussi disparate qu'injuste. Pour nos collègues Raoul et Manu, le tribunal délivre sa décision avec une peine de 2 ans avec sursis pendant 5 ans, assortit d'un retrait de permis et 3 ans sans le repasser. **Une décision qui nous laisse pantois.** Quant dans la semaine qui suit, un autre tribunal, en l'occurrence celui de Lorient décide en comparution immédiate de donner de la prison ferme à un chauffard ayant renversé des collègues, qui bien heureusement n'y ont pas laissé la vie, il s'en est fallu de peu. Mais vous comprendrez bien que l'écart sur ces peines interpellent le personnel et les représentants que nous sommes.

Alors bien sûr la réponse va être le PMPR ! Mais on est en droit de se poser la question, au vu du temps qu'il a fallu pour finaliser ce plan, que ce dernier ne soit déjà plus en adéquation avec l'évolution de la société et que les mesures prises soient **obsolète**, en retard d'un temps et ne répondent pas aux problématiques du moment.

Les moyens déployés sont bien insuffisant et cela ne fait qu'accentuer notre sentiment d'injustice. Les arbitrages budgétaire sont en décalages avec les nécessité de terrain. Comment accepter et ne pas être en colère voyant les milliards alloués au budget militaire ? voyant à quoi est utilisé cette argent. En colère, voyant les milliards alloués au entreprise via le CICE, pour ensuite réaliser des plans sociaux, sans au passage avoir en priorité engrangé des actionnaires !

Les colères montent, preuve en est la crise agricole du moment liée notamment sur les accords du Mercosur qui non content d'avoir un impact sur l'activité de nos paysans et le non respect de règle auxquels ces derniers sont soumis, il y a un réelle risque sanitaire lié aux produits utilisés qui se retrouveront dans nos assiettes. La crise ferroviaire est un autre curseur de cette montée, où l'état continu son incohérence en ne soutenant pas le fret ferroviaire, au risque de reporter le volume de ces marchandises sur nos réseaux déjà bien assez saturé et ces conséquences sur la sécurité mais également sur les aspects écologique.

D'ailleurs sur la crise agricole, nous vous demandons d'anticiper et de réitérer les précautions à prendre, lors d'éventuelle intervention sur nos réseaux impactés. Entre la conduite à tenir face aux envahissements, les dégradations ainsi la décharge de matériaux à risque, des précisions seront nécessaire.

Concernant le dossier Amiante et l'exposition au CEI de Pierre Bénite. Nous nous inscrivons en faux sur votre analyse et la manière dont vous avez traduis cela dans la lettre d'info parue le 12 novembre, dans laquelle on cite :

« Cependant, la multiplicité et la complexité des réglementations (rappelées en annexe) concernant les interventions sur les matériaux amiantés ont conduit l'encadrement à conclure l'analyse des risques de manière erronée et à prendre des mesures de prévention inadaptées. L'application de la réglementation aurait dû conduire l'encadrement du CEI à ne pas effectuer ces travaux en régie. »

Il s'agit ici d'une erreur de l'encadrement et non pas d'une mauvaise analyse, car à nos questions :

- Les DTA ont ils été consulté ?
- Pourquoi n'avoir pas pris en compte au sérieux le questionnement des agents sur la présence ou non d'amiante ?
- Pourquoi ne pas avoir sollicité le pôle sécurité prévention par le biais des AP, qui dans leur rôles auraient pus apporter leurs éclairage sur la faisabilité ou non du chantier ?
- Si un doute existait pourquoi avoir pris le risque ? Car qui dit amiante, dit abstention d'exposition, par **principe de précaution**.

A ces questions pas de réponse !

Nous souhaitons également avoir les infos et conclusions sur :

- L'étude ergonomique ASSEZ, avec les caméras embarquées devant servir à l'analyse et l'amélioration des méthodologies et conditions de travail.

Nous regrettons une fois de plus la volonté d'éjecter les OS, lorsque celle ci sont sollicitées par le personnel. Si notre présence permet à certain de se sentir rassurer, notamment dans des réunions qui n'ont que pour but que de discuter sans mise en cause de qui ou quoi que ce soit, est ce un message pour un bon dialogue social ? Il est vraiment dommageable d'aggraver des situations de stress, là où au contraire il faudrait l'apaiser.

Enfin, nous tenions à vous alerter sur un sujet qui créé des tensions et même des RPS pour le personnel, sur la mise en place d'astreinte à la météo dans le SREX de Lyon, District de Valence, au CEI de Roussillon. Cela résulte t'il des politiques de réduction budgétaire mené par le ministère ? Cela est il une décision de notre direction anticipant des directives ministérielle ou encore une initiative d'une hiérarchie locale zélée ?

L'UF CGT DIRCE